

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 6 novembre 1909

No 13

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 193. — Les Quarante-Heures de la semaine, 193. — Nominations ecclésiastiques, 194. — D'une noble inspiration, 194. — Après le Concile, 194. — La dernière Session du Concile, 195. — Chronique postconciliaire, 199. — Discours de S. G. Mgr Bégin, 201. — Un décret sur les sécularisés, 205. — Les difficultés l'évangélisation au Japon, 206. — Bibliographie, 208.

Calendrier

— o —

7 DIM.	b	XXIII après Pent. et 3 novembre. <i>Kyr.</i> des dbls. Vêp. du suiv., mém. du dim. et des SS. Quatre Couronnés, martyrs.
8 Lundi	b	Octave de la Toussaint.
9 Mardi	b	Dédicace de la Basilique du S. Sauveur (S. Jean de Latran), <i>dbl maj.</i>
10 Mercr	b	S. André Avellin, confesseur.
11 Jeudi	b	S. Martin, de Tours, évêque et confesseur.
12 Vend.	†r	S. Martin I, pape et martyr.
13 Samb.	†b	S. Didace, confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

7 novembre, Jacques-Cartier de Québec. — 9, Beaumont. — 10, Saint-Eleuthère. — 12, Saint-Bruno.

Nominations ecclésiastiques

— o —

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé P. Dion a été nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. l'abbé I. Caron, ex-vicaire de Saint-Jean-Baptiste, a été autorisé à se consacrer à l'apostolat de la colonisation, dans le vicariat apostolique du Témiscamingue.

D'une noble inspiration

— o —

Les Révérendissimes Pères ayant fait à Mgr le Délégué apostolique un cadeau d'un millier de piastres, en reconnaissance du travail qu'il s'est imposé et du dévouement qu'il a montré pour le succès du Concile, Son Excellence a aussitôt fait don de ce montant en faveur de l'œuvre des Ruthènes catholiques.

Cette admirable générosité est — c'est bien le cas de le dire — au-dessus de tout éloge.

Après le Concile

— o —

Nous avons donc vu se terminer, lundi, ces solennelles assises de l'Eglise du Canada, qui depuis plus de six semaines ont donné à notre cité un cachet si particulier d'esprit religieux. Si Québec s'est à juste titre félicité d'avoir été choisi comme le siège de cette illustre assemblée, on peut être assuré, d'autre part, que chacun de ceux qui ont eu l'avantage d'en faire partie a senti que c'était là, pour lui, l'un des grands honneurs et l'une des grandes joies de sa vie. Et pour ce qui est de ce dernier point, outre la satisfaction qu'il y avait à faire connaissance avec les personnalités les plus éminentes, par leur science, par leurs qualités et par leurs vertus, de toutes les provinces du Canada, ce fut aussi une jouissance intellectuelle du genre le plus délicat que d'entendre discuter par tant de maîtres distingués les questions dogmatiques, morales, disciplinaires et sociales, qui intéressent le plus notre époque.

Des liens se sont noués dans cette grande famille conciliaire qui vécut sous un même toit, pour ainsi dire, durant tant de semaines. On s'est connu et on s'est estimé, parmi ces représentants de toutes les régions de l'immense Canada. En dépit des diversités de races, d'éducation, d'aspirations, non seulement une harmonie désirable, mais même une véritable cordialité n'a cessé d'unir ensemble tous les membres du Concile, qu'animait par-dessus tout un seul désir, celui de promouvoir la gloire de Dieu, l'avantage de l'Eglise et le bien de la patrie canadienne.

Quels seront, au point de vue de ces grands intérêts, les résultats du Concile Plénier, l'avenir le dira. Mais on peut être certain d'avance qu'ils seront importants, par la grâce de Dieu. Si, dans le monde physique, à tout effort répond un effet, cela est encore plus vrai dans le monde intellectuel ou moral, lorsque surtout la Providence elle-même appelle cet effort, qu'elle-même ensuite dirige et bénit : toutes conditions qui se réalisent dans un Concile convoqué par le Vicaire de Jésus-Christ, et tenu, autant que possible, sous l'œil de Dieu.

La tenue de l'assemblée conciliaire aura valu déjà, à notre ville, des avantages précieux. Nous avons raconté, en leur temps, quoique de façon nécessairement sommaire, les grandioses manifestations de foi et de respect dont nos paroisses urbaines ont été tour à tour le théâtre, en l'honneur des Pères du Concile. Ces fêtes populaires et grandioses ont montré, sans doute, combien nos populations québécoises sont profondément religieuses ; mais aussi, et surtout, elles ont nourri chez tout le peuple l'attachement à la religion, l'esprit de piété et même la science religieuse. Car, durant ces semaines inoubliables et de toutes nos chaires, quels précieux enseignements de dogme, de morale et d'économie sociale, ont été répandus sur les foules par les orateurs les plus instruits et les plus éloquents de tous les diocèses canadiens ! A ce seul point de vue, Québec a retiré des fruits incomparables de l'hospitalité qu'il a eu l'honneur et le bonheur de donner au Concile Plénier.

En outre, pourquoi, descendant de ces hauteurs, ne mentionnerions-nous pas aussi d'autres résultats, d'un genre moins élevé, qu'aura eus pour nous cette tenue à Québec du Concile Plénier ?

Pour la première fois, toutes les Eglises canadiennes ont vécu, pour ainsi dire, au foyer et sous le toit de l'Eglise mère du Canada. Eh bien, il semble, — cela soit dit pour la gloire de Dieu, et pour l'honneur de l'Eglise de France qui, sous la direction de Rome, a fondé et organisé l'Eglise de Québec, — il semble, disons-nous, que ces jeunes Eglises ont été fières de leur Mère et qu'elles ont emporté d'elle un souvenir de satisfaction et d'admiration.

Que de fois, au milieu de ces démonstrations populaires de foi et d'enthousiasme religieux auxquelles le Concile a donné lieu dans nos paroisses, que de fois n'a-t-on pas entendu des voix de l'Est, du Nord et de l'Ouest, s'écrier : Il n'y a vraiment qu'à Québec que de telles manifestations religieuses soient possibles !

Que de fois, au sortir des solennités de la Basilique, nos hôtes disaient tout spontanément combien ils avaient été impressionnés par la beauté des décorations, la perfection des chants liturgiques, la pompe et la régularité des cérémonies !

Ainsi donc, en résumé, à part les précieux résultats qu'aura le Concile pour les grands intérêts religieux du Canada, l'assemblée conciliaire a établi ou resserré des liens d'estime et de respect entre les membres des états-majors de tous les diocèses canadiens ; elle a renouvelé ou affermi des attaches de sympathie et d'affection entre l'Eglise mère et toutes les Eglises ses filles ; elle a, parmi notre peuple québécois, renforcé les convictions, ravivé les meilleurs sentiments religieux.

Il nous est donc bien permis de dire à tous ceux qui n'ont pu assister à la clôture du Concile Plénier : Faites écho, de tout votre cœur et de toute votre âme, au *Te Deum* d'actions de grâces, entonné le 1er novembre par le Délégué apostolique, et dont les strophes triomphales ont fait vibrer, ce jour-là, comme rarement elles ont vibré, les voûtes de la Basilique de Québec !

La dernière Session du Concile

Commencé le 19 septembre, le Premier Concile Plénier de Québec s'est terminé par la Session solennelle qui s'est tenue

à la Basilique, lundi dernier, 1er novembre et jour de la Toussaint. Toutes les manifestations extérieures du Concile s'étaient faites jusque-là en des conditions extraordinaires d'éclat et de solennité; et les cérémonies qui ont marqué la clôture des délibérations conciliaires ont été le couronnement très digne de tout ce qui s'était fait auparavant.

On sait combien il y a peu de fond à faire sur les espoirs météorologiques de cette saison d'automne. Et pourtant, grâces en soient rendues à la Providence, le mauvais temps n'a presque rien gêné des fêtes du Concile. C'est ainsi encore que, ce lundi de la dernière Session, il a fait beau tout l'avant-midi, avec accompagnement de soleil; et dès la fin de la cérémonie, la pluie tombait et le temps devenait fort désagréable pour le reste du jour.

Bien que l'air fût un peu vif, ce matin du 1er novembre, on se laissa prendre aux invites du brillant soleil; et la longue et imposante procession des séminaristes, des ecclésiastiques des clergés régulier et séculier, des prélats et dignitaires de tout ordre, des évêques et archevêques, se rendit à la Basilique par la voie publique, défilant à travers les fots pressés de la multitude et sous la grave sonnerie des cloches.

La Basilique, dans sa grande parure de fête, brillait sous la floraison de ses milliers de feux électriques. Mais son plus bel ornement, c'était sans doute l'assistance recueillie qui la remplissait de toutes parts. Et quand de nouveau l'incomparable couronne des Pères du Concile, sous les costumes éclatants d'or et de précieuses pierres, se fut déployée dans le sanctuaire, le spectacle était grandiose — et digne en tout point de l'Eglise du Canada, qui s'avance parée de sa jeunesse puissante vers tous les progrès et toutes les conquêtes, pour le bien de la nation et la gloire de Dieu.

S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, a célébré la grand'messe pontificale, dont la partie chorale, en musique, a été très bien exécutée par le chœur de l'orgue.

Le sermon a été supprimé à cause de la longueur des cérémonies. Mais après l'évangile, et de son trône, S. G. Mgr l'Archevêque a adressé une touchante et délicate allocution aux Pères et aux membres du Concile et à tous les fidèles. Le silence extraordinaire qui régnait dans la Basilique pendant ce dis-

cours a parfaitement montré combien toute l'assistance prenait intérêt aux paroles si cordiales, si justes, si élevées du chef vénéré de l'Eglise de Québec. Résumons tout en disant que cette allocution a paru à tous les auditeurs digne de la circonstance, digne du successeur de Mgr de Laval, digne de l'Eglise mère de toutes les Eglises du Canada.

A la suite de la messe, s'ouvrit la dernière Session solennelle du Concile, dont les procédures se déroulèrent suivant les règles fixées par le cérémonial.

Son Excellence le Délégué apostolique siégeant au pied des degrés de l'autel, les secrétaires firent l'appel nominal, donnèrent lecture du procès-verbal de la précédente session publique et des titres des décrets du Concile, et recueillirent les votes des Pères. Après quoi, chacun des archevêques et évêques, et des représentants des prélats défunts ou absents, monta à l'autel, portant la chape et la mitre, et apposa sa signature aux actes authentiques du Concile.

Son Excellence, sur l'avis favorable des Pères, proclame ensuite la fin du Concile et entonne le chant du *Te Deum*. Après l'hymne de triomphe, retentit la longue et admirable série des Acclamations, où s'affirment les croyances chrétiennes ; où s'élèvent les prières au Tout-Puissant, à la Sainte Vierge et à tous les patrons du Canada et des races qui l'habitent ; où s'expriment, en faveur de l'Eglise, de ses chefs et de ses membres, en faveur du Canada, de la société civile et de ses chefs, des souhaits dont le terme s'étend jusqu'à la vie éternelle.

Les Pères du Concile, mitre en tête, vont recevoir le baiser de paix du Délégué apostolique, et se donnent ensuite entre eux la sainte accolade.

Toutes ces cérémonies, dont nous ne pouvons qu'indiquer sommairement la succession, sont pleines de sens, de grandeur et de majesté ! Et l'on ne saurait dire combien elles impressionnent et émeuvent ceux qui ont le bonheur de les voir s'exécuter.

Cependant, le Diacre chante : *Recedamus cum pace*.

— *In nomine Christi*, répond le chœur.

Et le Premier Concile Plénier de Québec entre dans l'histoire du Canada, du monde et de l'Eglise.

Chronique postconciliaire

« Le 1^{er} Concile plénier de Québec », c'est ainsi que sera nommé, dans les annales de l'Eglise et de l'histoire, le Concile qui vient de se terminer.

Ainsi que nous le disions il y a huit jours, la dernière assemblée synodale s'est tenue le mercredi matin, 27 octobre. Ces réunions se composaient, comme on sait, des membres de l'épiscopat, des théologiens et de tous ceux qui faisaient partie du Concile à un titre quelconque.

Pour mettre fin à tous les travaux, la Congrégation des Evêques a tenu, samedi soir, une dernière séance.

Dimanche matin, les Révérendissimes Pères et Procureurs des Evêques absents ont apposé aux décrets du Concile la « plus grande partie » de leur signature, et cela dans le but de diminuer d'autant la longueur de la session de clôture du Concile.

Durant les derniers jours du Concile, S. G. Mgr Blanche, préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent, a été assez sérieusement indisposé. Sa Grandeur s'est heureusement remise à temps pour prendre part à la cérémonie de clôture.

S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a eu la douleur d'apprendre, l'avant-veille de la clôture, le décès de son frère aîné, domicilié à Montréal.

S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a dû quitter Québec dès dimanche, appelé auprès de sa vénérable mère dont l'état de santé inspirait des inquiétudes.

La plupart des archevêques, évêques et autres membres du Concile ont quitté Québec dès l'après-midi et la soirée de lundi, et les autres mardi matin.

Les Révérendissimes Pères, et les représentants ou procureurs des évêques absents, ont été reconduits aux gares ou aux embarcadères avec à peu près le même cérémonial que celui de leur arrivée : c'est-à-dire en voitures de gala, accompagnés

par un délégué de Mgr l'Archevêque, et — lorsque l'heure l'a permis — avec sonnerie des cloches de la Basilique.

Son Excellence Mgr Sbarretti, Délégué apostolique, est parti pour sa résidence d'Ottawa dès lundi soir. Monseigneur Marois, vicaire général, l'a accompagné jusqu'à la gare. L'heure où s'est fait ce départ a empêché de lui donner la solennité qui aurait été convenable.

Les décrets du Concile seront imprimés, dans un court délai, tels qu'ils ont été adoptés, et seront ensuite envoyés à Rome pour y être l'objet d'un examen attentif, et, s'il y a lieu, des modifications opportunes. Lorsqu'ils auront enfin reçu l'approbation du Souverain Pontife, ils reviendront ici et seront promulgués. — Jusqu'à ce moment, les membres du Concile sont tenus à un secret rigoureux touchant les délibérations et les résolutions qui ont marqué les assemblées conciliaires.

Nous sommes heureux de pouvoir dire, au moins, que l'ordonnance du Concile s'est déroulée tout le temps de façon parfaite : et nous entendons, ici, parler absolument de tout. Les choses avaient été si bien prévues et organisées d'avance, que l'on aurait cru, suivant une remarque entendue plusieurs fois, que tout marchait tout seul et d'une façon depuis longtemps habituelle. La plupart de nos lecteurs seraient absolument étonnés si nous leur disions, dans les détails, ce qu'a été l'organisation de ce Concile Plénier. Et de fait, il faut, pour s'en rendre compte, avoir vu de près s'arrêter et s'exécuter tous les plans de cette organisation, que maintes fois nos hôtes se sont plu à qualifier de prodigieuse.

Après cela, nous n'étonnerons personne en disant que l'âme de toute cette organisation a été Monseigneur Marois, lequel, on le sait bien, n'en était pas à son coup d'essai. Nous devons ajouter que Mgr le vicaire général avait trouvé, surtout pour l'exécution des choses, un collaborateur de tout premier ordre en M. l'abbé J. Laberge, maître des cérémonies.

A la sagesse des conceptions comme à la direction de leur accomplissement et à l'intelligence de l'exécution, a répondu le succès le plus entier.

A ce point de vue aussi, le Premier Concile Plénier de Québec laisse donc à tous, nous le croyons, les meilleurs souvenirs qui se puissent imaginer.

ALLOCATION DE S. G. MGR BÉGIN

Après l'Évangile, le 1^{er} novembre, Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Québec, a prononcé le discours suivant :

Excellence,

Messeigneurs,

Mes Frères,

Au moment où se terminent, dans cette Basilique, les travaux du Premier Concile Plénier de Québec, je me sens pressé de redire une dernière fois les sentiments dont mon cœur déborde.

Il y a plus de six semaines, j'avais l'honneur d'accueillir, dans cette Eglise métropolitaine, Son Excellence le Délégué apostolique, représentant de Notre Très Saint Père le Pape, au Canada, et tous les Révérendissimes Pères du Concile. Nous commençons dans l'allégresse d'un triomphe, que nous faisons alors mes excellents diocésains, les travaux pour lesquels nous étions assemblés. Cette Eglise de Québec, mère de tant d'autres qui se sont multipliées et développées sur tous les points de notre chère patrie, devenait vraiment le foyer commun où se rencontraient, pour des jours trop vite écoulés, tous les chefs de l'Eglise canadienne. Ces jours, nous les avons vécus dans le travail, mais aussi dans l'intimité, dans la fraternité la plus cordiale, dans l'échange heureux des idées qui éclairent et des sentiments qui réconfortent. Il nous a semblé, en vérité, qu'après plus de deux siècles nous revoyions l'époque lointaine où, dans la maison de Mgr de Laval, — dans le presbytère unique de la Nouvelle-France, le Séminaire de Québec —, venaient se rejoindre, se consulter et se consoler tous les apôtres de notre Eglise naissante, ces hommes de Dieu dont le

zèle et le dévouement allèrent souvent jusqu'à l'héroïsme du martyr.

De toutes les parties du Canada, de tous les coins de ce vaste territoire qui fut jadis confié à la sollicitude de mon Vénéral premier prédécesseur, sont accourus ici des prélats, des théologiens, des canonistes distingués, prêtres séculiers et réguliers, tous missionnaires de l'Évangile, semeurs de vérité dans le champ béni du Père de famille. Et comment n'aurais-je pas été particulièrement heureux de recevoir, dans mon église cathédrale et sous mon toit, tant d'illustres, tant de généreux ouvriers ?

Ce Concile Plénier va finir. Demain, il appartiendra à l'histoire. Et ce sera, dans l'histoire, l'honneur de Québec d'avoir été choisi par le Souverain Pontife pour être le lieu où furent tenues les premières solennelles assises de toute l'Église du Canada. Du fond de mon cœur, j'envoie, une fois encore, à Sa Sainteté Pie X l'expression de ma profonde gratitude.

L'histoire dira aussi — et c'est une espérance que dès aujourd'hui nous portons dans nos âmes, — tous les bienfaits précieux que ce Concile Plénier aura procurés à notre chère Église canadienne. C'est pour accélérer le progrès de cette Église que nous avons travaillé, c'est pour assurer son harmonieux développement que nous avons porté ces décrets que nous soumettrons respectueusement à la suprême sanction du Souverain Pontife. — A l'époque si laborieuse où nous sommes de l'histoire de ce pays, à un moment où il semble que toutes les énergies se décuplent pour élaborer la fortune publique, alors que nous traversons une période de croissance si rapide, l'Église ne pouvait pas ne pas se préoccuper de faire le compte de ses propres ressources, de développer sa propre vie, de faire pénétrer son influence, son esprit, sa force surnaturelle dans toutes les sphères où s'exerce l'activité nationale. Loin de s'effrayer du progrès incessant qui livre à l'exploitation du citoyen tous les territoires de notre immense Canada, elle s'en réjouit ; et c'est précisément parce qu'ici son action fut toujours aussi prompte que celle des pouvoirs publics, c'est parce qu'ici, depuis le jour où Cartier plantait la croix à côté du drapeau, l'Église et l'État se sont toujours unis pour le bien commun, c'est pour cela que nous nous sommes encore groupés pour tra-

vaille à cette cause très noble, très sainte et patriotique, et pour donner à nos œuvres catholiques toute l'impulsion que réclament les conditions actuelles de la vie publique.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire que l'Eglise veille sur les intérêts spirituels de ses enfants. La famille catholique du Canada s'agrandit chaque jour; nous recevons avec une affection que je pourrais appeler toute paternelle ceux qui, venant demander à notre sol ou à notre industrie le pain qui les nourrit, apportent ici une âme qui appartient à Dieu et à son Eglise; mais nous voudrions surtout que, dans cette patrie nouvelle où ils viennent fixer leurs foyers, ils trouvent pour leurs consciences et pour leur vie chrétienne tous les secours utiles, tous les secours vraiment efficaces. — Quant aux fidèles qui sont les premiers-nés sur le sol canadien, quant à ceux qui ont reçu ici de leurs pères l'héritage de la foi et à qui nous avons toujours prodigué les soins maternels de l'Eglise, c'est notre ferme espoir qu'ils continueront à entourer de leur filiale affection et d'une religieuse obéissance cette Eglise qui est leur mère.

Un Concile Plénier doit avoir pour premier effet d'affermir la foi, de discipliner les forces, d'organiser les volontés, d'orienter les initiatives, de faire s'épanouir dans la pleine lumière du Christ les œuvres religieuses et sociales de l'Evangile. Et nous ne doutons pas que tous les fidèles de ce pays comprendront combien il est nécessaire de donner à leurs chefs spirituels le concours loyal, désintéressé, généreux de leur dévouement, si nous voulons vraiment que, sur cette terre du Canada que nous aimons et qui a bu le sang de nos martyrs, l'Eglise de Dieu continue de grandir et de prospérer pour le plus grand bien spirituel et même matériel de notre pays en général.

Merci, Excellence, mille fois merci, pour cette direction si vigilante, si éclairée, que vous avez donnée à nos travaux. Votre dévouement, votre activité ont été au-delà de tous éloges. Près de votre personne vénérée, il nous a semblé que nous travaillions sous l'œil même du Souverain Pontife, du Vicaire de Jésus-Christ, et ce sentiment était pour nous tous une joie et un réconfort.

Messeigneurs et Révérendissimes Pères du Concile, il ne m'appartient pas de vous remercier de l'œuvre si belle et si

grande que vous êtes venus ici accomplir : vous avez rempli un devoir de votre charge pastorale ; vos aspirations religieuses et patriotiques n'ont pas été circonscrites à Québec ni à vos diocèses respectifs : mais elles ont embrassé le Canada tout entier. Mais avant que nous nous séparions, laissez-moi vous exprimer, en présence de mes diocésains, toute ma reconnaissance pour les enseignements si éloquents et si pratiques que vous avez donnés dans la chaire de cette basilique, dans celle de Sainte-Anne de Beaupré, et dans plusieurs églises de ma ville épiscopale ; laissez-moi aussi vous dire un affectueux merci pour cette dilection fraternelle dont vous avez entouré ma pauvre personne, et pour le souvenir si cher et ineffaçable que vous laisserez vous-mêmes dans ma maison, où nous avons vécu ensemble quelques-uns des meilleurs jours de notre épiscopat.

Je dis aussi un bien affectueux et reconnaissant au-revoir à tous ces prélats, théologiens, canonistes et officiers du Concile, prêtres et religieux, qui nous ont apporté avec tant de dévouement leurs lumières et leurs prières.

Merci aux Chefs de l'Etat dans cette province catholique et française, à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, et à l'honorable Premier Ministre et à ses Collègues, pour la bienveillance si sympathique qu'ils ont témoignée aux évêques de l'Eglise du Canada. Ils nous ont fait éprouver une fois de plus combien il fait bon vivre sous un drapeau qui abrite toutes les légitimes libertés, et combien l'Eglise est heureuse de voir dans cette Province l'un de ses fils porter au sommet de la hiérarchie sociale toutes les convictions et toutes les sincérités de sa foi.

Merci à monsieur le Maire et à messieurs les Echevins de Québec, qui m'ont si largement aidé à exercer envers les Révérendissimes Pères du Concile les devoirs de l'hospitalité. Leur courtoisie, leur empressement à saluer en eux les hôtes mêmes de la cité, auront contribué à assurer encore à notre bien-aimée ville de Québec ce bon renom que lui ont valu trois siècles de politesse française.

Merci, enfin, à vous tous, chers fidèles de Québec, pour ces spectacles de foi, de piété, de filial attachement que, pendant ces semaines conciliaires, vous nous avez tant de fois donnés. Les démonstrations religieuses que vous avez organisées en

notre honneur nous ont souvent touchés jusqu'aux larmes. Nous nous sentions ici en plein contact avec un peuple qui a gardé sa foi, et qui reconnaît sous l'habit du prêtre ou de l'évêque la personne auguste du divin Maître Jésus. Aussi, combien j'étais fier de mes chers Québécois lorsque, en certains jours, nous passions dans vos rues, enveloppés dans le triomphe de vos sincères et respectueuses acclamations!

J'ai confiance, mes Frères, que de tout cela il restera parmi vous plus qu'un souvenir agréable et éphémère; ce sera pour vous tous un souvenir durable et réconfortant. Je vous ai demandé, avant le Concile, de prier pour que l'Esprit-Saint descende sur nous et nous remplisse de sa lumière; je vous demande de prier encore, après le Concile, pour que le même Esprit de sanctification demeure en nous tous. Pendant les jours laborieux qui vont finir, nous avons appris tous ensemble à mieux aimer la sainte Eglise de Dieu. Puisseons-nous tous désormais, par nos paroles, par nos œuvres comme par l'exemple de nos vertus, travailler à étendre de plus en plus son règne bienfaisant sur la terre de la Patrie !

UN DÉCRET SUR LES SÉCULARISÉS

La Sacrée Congrégation des Religieux a rendu, le 15 juin 1909, ce décret prescrivant d'ajouter des clauses spéciales aux indults de sécularisation qui seront accordés à l'avenir à des religieux.

DE L'AUDIENCE DU SAINT-PÈRE, LE 15 JUIN 1909

Comme il est d'ordinaire peu édifiant, sauf en quelques cas exceptionnels, de voir des postes éminents dans un diocèse occupés par des prêtres qui, après avoir émis des vœux solennels dans un Ordre régulier, ont obtenu un indult de sécularisation, soit perpétuelle, soit temporaire, ou, après avoir prononcé des vœux perpétuels dans quelque Institut religieux, en ont obtenu dispense; pour empêcher que d'autres religieux ne soient portés de ce fait à chercher divers prétextes de sortir du cloître, ce qui, l'expérience le prouve, arrive trop souvent, Notre Saint Père le Pape Pie X a daigné décréter que, désor-

mais, dans tous les rescrits accordant aux prêtres ou clercs dans les Ordres sacrés la sécularisation perpétuelle ou temporaire, ou la dispense des vœux perpétuels, comme il est dit plus haut, soient considérés comme sous-entendus, sans qu'il soit besoin de les exprimer, les clauses suivantes, dont la dispense est réservée au Saint-Siège :

Sont interdites, sauf indult nouveau et spécial du Saint-Siège :

1° Toute charge, et, pour ceux qui sont aptes aux bénéfices, tout bénéfice dans les basiliques majeures ou mineures et dans les églises cathédrales ;

2° Tout enseignement et toute charge dans les Grands et Petits Séminaires et autres établissements d'éducation ecclésiastique, ainsi que dans les Universités et Instituts qui jouissent du privilège de conférer les grades en philosophie, théologie et droit canon ;

3° Toute charge et tout emploi dans les curies épiscopales ;

4° L'office de visiteur et de directeur des maisons religieuses des deux sexes, même s'il s'agit des Congrégations purement diocésaines ;

5° Le domicile habituel dans les localités où se trouve un couvent ou une maison religieuse de la Province ou de la Mission à laquelle appartenait le prêtre ou clerc sécularisé ou délié des vœux perpétuels.

Nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, ce même jour du 15 juin 1909.

Fr. J.-C. card. VIVES,
préfet.

D. LAURENT JANSSENS,
secrétaire

Les difficultés de l'évangélisation au Japon

Un abonné de la *Semaine religieuse de Bayeux* a bien voulu communiquer à cet organe diocésain quelques extraits d'une intéressante correspondance qu'il entretient avec un missionnaire au Japon. Ce missionnaire, résidant actuellement à Heroshima, ville de plus de 80 000 âmes, située dans la partie méridionale du Japon, raconte toutes les difficultés auxquelles se heurte l'évangélisation dans le pays.

D'abord le missionnaire doit lutter contre le bouddhisme. « Les

Japonais eux-mêmes, dit-il, comptent sur les dcigts les villes aussi ancrées dans le bouddhisme que Hieroshima, dans ce bouddhisme que pourtant les gens ignorent et dont certainement ils méprisent les prêtres ».

Le protestantisme aussi vient faire obstacle à l'œuvre du missionnaire catholique ; « plus de dix ministres étrangers contre un seul missionnaire catholique ; plus que le double de ministres et catéchistes indigènes contre deux catéchistes catholiques. Sept paroisses, sept centres d'action, contre nous un seul ; deux écoles de filles, dont l'une à quelques pas d'ici, comptent six cents élèves, contre nous rien ! Trois crèches et sept écoles du dimanche, contre nous rien ! Ils ont pris pied dans diverses sociétés indigènes, d'autres sont entièrement à eux. Ils ont la parole dans les journaux de la ville ».

Mais pourquoi les protestants semblent-ils mieux réussir dans le milieu japonais que les catholiques ? C'est d'abord, paraît-il, que le japonais est très accessible à l'argent, et que les protestants font fréquemment agir ce nerf de la guerre. Et puis les protestants ont grand soin d'attaquer le catholicisme « dans leurs grands discours, dans leurs sermons et leurs conversations privées, on dirait qu'ils cherchent plutôt à tuer le catholicisme qu'à fonder le protestanti-me ».

On se demandera, dès lors, comment font les missionnaires catholiques pour opérer quelque bien dans ce milieu si difficile. « Nous avons, écrit le missionnaire, tenté à nouveau, au début de l'année dernière, le vieux système dit des *sekkyo* ou sermons ; nous sortions l'affiche et la lanterne annonçant nos sermons. C'est usé, ici, nous n'attirons pas un auditeur. Nous nous lançâmes alors dans les grands discours annoncés avec force réclame (genre protestant), cela nous valut quelques centaines d'auditeurs. Plus d'un rentra chez lui touché et tous nous donnèrent leur estime. Il a fallu nous priver de cette consolation, n'ayant pas de quoi soutenir la dépense. C'est un luxe que nous nous permettons seulement trois ou quatre fois l'an. Ces séances ont sûrement une bonne influence générale ; mais trop espacées, elles ne conduisent pas à des relations personnelles suivies. Il fallait pourtant prêcher. Nous employâmes un troisième système, j'allais dire une troisième ruse. Chaque mois, nous invitons par lettre personnelle des hommes à venir passer une soirée à causer de n'importe quoi, sauf de politique. Sur 40 ou 50 invités, il en vient 5, 10 ou 20. De 8 heures à 11 heures ou minuit, on parle en effet de tout, mais directement ou indirectement la question religieuse se pose. Il passe dans ces conversations bien des vérités qui choqueraient sous une forme plus solennelle. Elles ont l'avantage d'être des sermons moins le genre que l'auditoire n'aime pas

ou n'aime plus. De tous ces essais, il est résulté que quelques individus ont pris plus intimement contact avec le missionnaire. Ce fut pour lui, cette année, la cause de vingt-cinq heures environ de conversation, par semaine, sur la question de religion ».

Au dire du missionnaire, c'est peut-être le catéchiste s'en allant évangéliser de maison en maison qui serait susceptible de sauver le plus d'âmes. Sans doute, les déceptions ne lui manquent pas, dès que, négligeant les choses de ce monde, il pose la question religieuse. Mais il arrive aussi que les gens écoutent, et c'est parfois un véritable catéchisme suivi qui se fait à domicile, à jour et à heure fixes. Sans compter celles qui n'ont rien voulu entendre, c'est dans plus de cinquante familles, cette année, que deux catéchistes ont porté méthodiquement et avec persévérance l'Évangile. « Et il y a dans plus d'une famille, ennemie extérieurement du christianisme, conclut le missionnaire, de belles âmes aux yeux du bon Dieu, des âmes qui croient, qui prient, qui aiment. Elle sont, à cette heure, victimes de leur milieu, mais le moment viendra où Dieu les délivrera ; et l'on sera surpris de les trouver chrétiennes de vieille date. »

(Semaine religieuse de Paris.)

Bibliographie

— LE GLAS, *Souvenir des morts*, par E. Thiriet, ancien chapelain de Montmartre. In-12, 3 fr. 00.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

A tous ceux qui pleurent et qui cherchent une consolation, à tous ceux qui voient couler les larmes et qui voudraient les sécher, nous recommandons le pieux et pénétrant volume que vient de publier M. l'abbé Thiriet. En toute une série de chapitres courts, qui révèlent une lecture abondante et sérieuse en même temps qu'une méditation très personnelle, il fait revivre à notre pensée les êtres bien-aimés que nous avons perdus. Il nous les montre au delà du tombeau ; il nous rappelle comment nous pouvons les secourir et leur témoigner notre amour ; il nous fait sentir leur présence active et bienveillante autour de nous ; il nous remet pour ainsi dire en communication avec eux.

La doctrine la plus sûre et la plus nourrie, des réflexions émouvantes et lumineuses, un choix heureux d'anecdotes et de citations ; tout contribue à rendre ce livre instructif et réconfortant. Il incitera les vivants à faire du bien aux morts et il fera du bien aux vivants. Par la foi et la prière il mêlera l'espérance à des douleurs humainement désespérées. C'est un livre de haute inspiration et de bon cœur.